

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Pontoise

Canton de Domont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°: 006-2024

Du : 04 avril 2024

Nombre de Conseillers :

en exercices : 11

présents : 10

pouvoir : 1

votants : 11

Date de la convocation :

29 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,

Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjointes au Maire,

Mesdames Béatrice Brun, Malvina Boquet, Morgane Auger, Conseillères municipales,

Messieurs Patrice Glandières, Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

ETAIT ABSENTE AYANT DONNEE POUVOIR :

Madame Sophie Papon, Conseillère municipale, ayant donnée pouvoir à Madame Malvina Boquet, Conseillère municipale,

ETAIT ABSENT EXCUSE :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Bernard Gourdy, Conseiller municipal,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie,

OBJET : Approbation du Budget Primitif 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, l'instruction budgétaire M57,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Patrice Glandières, Conseiller municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	11	-	-

Adopte, le Budget Primitif 2024 tel que présenté :

Fonctionnement :			
Dépenses :		Recettes :	
011 Charges à caractère général	151 352.27 €	002 Résultat reporté	32 486.40 €
012 Charges de personnel	143 100.00 €	70 Produits de service	46 980.00 €
014 Atténuations de produits	53 200.00 €	73 Impôts et Taxes	35 000.00 €
65 Autres charges de gestion	153 252.13 €	731 Fiscalité locale	368 041.00 €
66 Charges financières	17 000.00 €	74 Dotations et participations	34 897.00 €
68 Dotations aux provisions	500,00 €	75 Autres produits de gestion courante	1 000.00 €
Total de la section	518 404.40 €	Total de la section	518 404.40 €

Investissement :							
Dépenses :				Recettes :			
	RAR	BP 2024	RAR + BP		RAR	BP 2024	RAR + BP
16 Emprunts et dettes		6 000.00 €	6 000.00 €	001 Solde d'exécution de la section d'invest.		172 991.20 €	172 991.20 €
20 Immobilisat. incorporelles	6 000.00 €	6 000.00 €	12 000.00 €	10 Dotations fonds divers		73 340.22 €	73 340.22 €
21 Immobilisat. corporelles	437 550.00 €	87 205.75 €	524 755.75 €	13 subventions d'investissement	287 324.33 €	10 100.00 €	297 424.33 €
Total de la section	443 550.00 €	100 205.75 €	543 755.75 €	Total de la section			543 755.75 €

Soit, un budget total équilibré en recettes et en dépenses de 1 062 160.15 €.

Dit, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthémont-la-Forêt, le 04 avril 2024

Didier DAGONET

Maire de Béthémont-la-Forêt

